

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

No 267

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Février 1987

Superbe perle de LA SUISSE (10 janvier) sous forme de gros titre : « Deux morts au travail ». Ils ont dû s'y mettre avec sang-froid...

« Look »

Longtemps cantonné dans l'expression *new-look*, ce terme en vogue vient d'apparaître, seul, dans quelques dictionnaires, et le Petit Robert (éd. 1986) donne cette définition : « Aspect physique (style vestimentaire, coiffure...) volontairement étudié, caractéristique d'une mode. » Mais quand on lit par exemple que « la statue de la Liberté s'offre un nouveau *look* » (citation d'un quotidien belge), on sort déjà de la définition...

En fait, ce vocable mis à toutes les sauces prend une signification de plus en plus vague, et il n'est pas inutile de rappeler les mots français : aspect, allure, type, genre, style.

(Défense du français, No 267, février 1987)

Parti pris

« Il convient de reconsidérer ce jugement, souvent façonné à coups de *parti-pris* » (GAZETTE DE LAUSANNE, 3 janvier).

Ce pluriel étonne par son orthographe. La plupart des auteurs spécialisés recommandent d'éviter le trait d'union : un parti pris. Le Petit Robert signale qu'on écrit « parfois parti-pris », mais sans en préciser le pluriel.

Il paraît normal d'écrire : un parti pris, des partis pris.

(Défense du français, No 267, février 1987)

Intégrer

« L'hebdomadaire zuricois s'attend à voir les troupes complémentaires *intégrer* le service régulier à partir de 1991 » (A.T.S., 31 décembre).

Cette phrase signifie que toute l'armée fera partie du service complémentaire dès cette date !...

Intégrer signifie : faire entrer dans un ensemble. C'est, en réalité, l'armée régulière qui va intégrer le service complémentaire dont on envisage la suppression.

(Défense du français, No 267, février 1987)

Arboré

Ce mot est vivant en Wallonie depuis longtemps dans le sens de « planté d'arbres par la main de l'homme », nous dit le Hanse, se demandant si cet exemple a franchi la frontière franco-belge, ou si c'est par une nouvelle création savante que les géographes parlent de « savane arborée » (où il y a quelques arbres — évidemment non plantés).

Apparu dans le supplément du Grand Robert en 1973, et depuis lors dans quelques autres dictionnaires, ce mot remplacerait avantageusement, en Suisse romande, le ridicule « arborisé » (annonces immobilières), qui ne peut concerner que des arborisations (dessins naturels).

On distinguerait ainsi le jardin boisé (beaucoup d'arbres) du jardin arboré (quelques arbres).

« Hi-er »

En France, les gens de radio ont depuis longtemps la manie de prononcer le mot « hier » comme s'il avait deux syllabes : *hi-er*. Du même ton légèrement prétentieux que lorsqu'ils parlent d'un *som-met*.

Il est regrettable que certains de leurs confrères romands se mettent à les imiter.

A noter que le *h* initial n'est pas aspiré et qu'il faut prononcer « avant-hier » en faisant la liaison.

(Défense du français, No 267, février 1987)

Outre

« Le nouveau maire de Moutier *passait outre* la décision du canton de Berne » (agence A.I.R., 3 janvier).

Confusion avec la préposition outre qui signifie « en plus de » : outre ces cinq personnes, il y avait encore deux enfants.

Dans l'expression « passer outre », qui signifie « ne pas tenir compte », le mot est adverbe et se construit avec « à » : passer outre à la décision.

(Défense du français, No 267, février 1987)